



Fraude carte bancaire

Par **Marine06**, le **22/09/2021** à **10:18**

Bonjour,

Le 26/07 à 19 h, j'ai reçu 4 SMS m'informant de 4 achats en attente de validation par un code. Flairant une anarque, j'ai immédiatement bloqué ma carte bancaire sur mon compte internet Caisse d'Epargne. J'ai contacté le lendemain matin mon agence qui m'a informée que, malgré l'opposition, un de ces " achat" avait été prélevé (399, 99 €). A leur demande, j'ai établi un dossier de contestation et porté plainte au commissariat.

Le dossier de demande de remboursement a été rejete pour motif : l'opération a été validée au moyen d'un code spécifique et unique qui vous a été préalablement transmis, donc valablement enregistré. J'ai contesté en envoyant une lettre recommandée au siège de la Caisse d'Epargne qui confirme la décision de son service CB Natixis. Que faire ?

Merci par avance de vos conseils.

Cordialement.

Par **Tisuisse**, le **22/09/2021** à **12:56**

Bonjour,

La plainte ayant été déposée, confier l'affaire à son avocat qui saura bien convaincre l'Ecureuil de rendre les noisettes avant que les juges n'interviennent.

Par **amajuris**, le **22/09/2021** à **14:06**

bonjour,

comment expliquez-vous ou comment la banque explique que l'utilisateur de votre carte ai pu avoir connaissance du code qui vous a été transmis sur votre seul téléphone portable ?

salutations

Par **Mark_ESP**, le **10/11/2021** à **19:33**

Bonsoir,

Un de mes amis vient d'être victime de la même arnaque, ils sont très fort.

Par **Marine06**, le **11/11/2021** à **18:11**

Effectivement, ils sont très forts et les arnaques certainement très fréquentes , il est regrettable que les banques mettent en doute notre bonne foi et se défilent de leurs responsabilités

J'ai écrit au médiateur de la caisse d'épargne il y a plus d'un mois, il n'a même pas daigné me répondre.....

J'espère que votre ami aura plus de chance que moi pour dialoguer avec sa banque et obtenir réparation